

Programme de politique générale pour la législature 2018-2024

Les communes sont les espaces de démocratie, de citoyenneté, de participation les plus proches des citoyens. Elles mettent en œuvre des actions qui ont un impact direct et concret sur la vie quotidienne. En apportant des réponses aux défis de l'éducation des enfants, du vieillissement de la population, de la mixité sociale, des inégalités, du logement, de la mobilité, de l'utilisation parcimonieuse des ressources naturelles, les pouvoirs locaux sont des acteurs politiques essentiels de la cohésion sociale, permettant à chacun de trouver sa place dans la société.

Le programme de politique générale de la présente législature, tel que prescrit par l'article L1123-27 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, ambitionne de relever le pari du renouveau tout en mettant également l'accent sur la continuité et ainsi nous garantir une entité dynamique, sans cesse à la recherche du bien-être, de l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité de ses citoyens.

En unissant nos efforts, avec une implication de chacun d'entre nous et avec la volonté de réussir, nous pouvons continuer à faire de notre entité un espace moderne où se façonnent les conditions d'une société actuelle capable d'assurer à tous une vie sécurisante et enrichissante dans tous les domaines et de garantir un réel avenir à celles et ceux qui vivront ici après nous. C'est en tous cas dans cet esprit d'ouverture, tourné vers l'intérêt général, le bien commun, à la recherche du progrès pour tous, que le Collège communal d'Estaimpuis s'engage à agir.

Ce programme de politique générale innovant et ambitieux a pour vocation de répondre aux besoins et aspirations légitimes de nos concitoyens. Décliné en douze objectifs, il a pour ambition de présenter les perspectives que nous avons dessinées pour et avec les Estaimpusiennes et Estaimpusiens pour une commune solidaire, responsable et dynamique, prête à répondre aux défis de demain.

Il en va de notre avenir mais aussi et surtout de celui des jeunes et des générations futures.

Quels sont nos objectifs ?

1. Renforcer la sécurité publique ;
2. Réserver une place centrale à l'enseignement
3. Répondre aux attentes en termes d'accueil de la petite enfance
4. Permettre un accès à la santé pour tous
5. Développer une politique de l'emploi à long terme
6. Garantir l'accès au logement en tant que vecteur d'émancipation sociale
7. Œuvrer à la protection de l'environnement, favoriser une politique climatique ambitieuse et offrir un cadre de vie agréable
8. Proposer une offre diversifiée et accessible à tous en matière de culture, sport et loisirs
9. Favoriser la cohésion sociale, la citoyenneté et la démocratie participative
10. Améliorer le vivre ensemble en privilégiant les projets intergénérationnels
11. Mettre en œuvre une politique communale de mobilité efficace
12. Faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap

Ensemble, nous devons aller dans la même direction.

1. Renforcer la sécurité publique

L'insécurité est devenue une des préoccupations majeures de notre société.

A ce titre, les autorités communales ont, elles aussi, le devoir de garantir la sécurité du citoyen, de contribuer à l'amélioration de son cadre de vie et de répondre aux besoins locaux en matière de protection.

Afin de renforcer la sécurité, nous nous engageons à mettre en œuvre une politique de sécurité efficace qui articule approche préventive et approche répressive. A ce titre, dès 2019, le budget alloué à la zone de police sera augmenté de 10%, après les 15% d'augmentation engagés en 2017 et 2018, afin de permettre d'accélérer les capacités d'action et l'engagement de 3 inspecteurs supplémentaires afin de mettre en place des équipes d'intervention additionnelles pour les nuits de jeudi à dimanche.

Il convient dans ce cadre de renforcer la police de proximité au service de la population en assurant une présence policière marquée sur le terrain ; d'assurer une prise en charge rapide et humaine des plaintes et de mieux faire connaître à chaque citoyen son agent de quartier afin d'entretenir un contact étroit et permanent entre la police et la population.

Il importe également de veiller à l'hospitalité des lieux publics afin de réduire le sentiment d'insécurité. Cela passe, d'une part, par l'aménagement d'éclairages publics intelligents qui allient sécurisation du territoire, consommation énergétique raisonnable et respect de l'environnement. D'autre part, par l'amélioration de la lutte contre les incivilités, les dépôts sauvages et les nuisances publiques ainsi que par l'application effective des sanctions administratives communales.

Parallèlement à la prévention, l'implication citoyenne participe aussi à l'amélioration de la sécurité. C'est pourquoi, nous soutiendrons et dynamiserons les projets de prévention en intensifiant notamment l'activité des partenariats locaux de prévention ou encore renforceront les collaborations efficaces entre services publics et privés pour une sécurité efficiente sur l'ensemble du territoire estaimpuisien.

Enfin, des efforts importants seront réalisés en vue d'améliorer la sécurité routière, notamment en accentuant les contrôles de vitesse par l'utilisation plus intensive de radars, en plaçant des boîtes à radar dans nos localités aux endroits particulièrement sensibles afin de réduire la vitesse des usagers, en verbalisant les mauvais stationnements, en plaçant davantage l'utilisateur faible au centre des préoccupations par l'aménagement de pistes cyclables sécurisantes, en mettant davantage en évidence les passages pour piétons, îlots directionnels et en améliorant le marquage routier.

2. Réserver une place centrale à l'enseignement

Chaque enfant a le droit d'accéder à tous les services et activités nécessaires à son bon développement, indépendamment de son origine socioéconomique. C'est une des clés principales dans la lutte contre les inégalités sociales.

Parce que l'enseignement est primordial pour l'avenir de nos enfants et que nous avons à cœur de donner à chacun de nos élèves les chances égales, nous voulons assurer un enseignement communal répondant aux défis du monde environnant en continuant à accorder une attention de tous les instants à la maîtrise des apprentissages de base et en poursuivant les projets innovants dans le cadre du pacte d'excellence et des plans de pilotage qui verront le jour dans les mois qui viennent.

Pour ce faire, nous proposons :

- d'amplifier la mise en œuvre de projets pédagogiques diversifiés permettant de développer le sens critique des élèves et leur esprit d'ouverture ;
- d'encourager l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge ;
- d'assurer un enseignement de qualité préparant à l'enseignement secondaire par des pratiques pédagogiques respectueuses du rythme d'apprentissage de chaque enfant, par une diversification des activités et des méthodes pédagogiques ;
- de favoriser les contacts et de développer des collaborations entre l'enseignement spécialisé, les IMP et l'accueil extrascolaire afin de faciliter l'intégration d'enfants porteurs d'un handicap dans l'enseignement ordinaire, ce qui est bénéfique tant pour les enfants atteints d'un handicap que pour les autres ;
- d'éveiller à la culture et l'environnement : ouvrir à la culture, c'est de manière concrète, faire découvrir aux enfants notre bibliothèque, les académies de musique, d'arts plastique ou dramatique, les expositions au Château de Bourgogne, les musées et trouver avec ces institutions des formules de collaboration ; ouvrir à l'environnement, c'est faire découvrir aux enfants, par exemple, la plantation d'arbres ;

- de conforter la qualité de vie à l'école en promouvant dans les cantines scolaires une alimentation saine, locale et équilibrée avec la promotion des circuits courts et des produits bio ;
- de porter une attention accrue contre le harcèlement et les violences au sein des établissements scolaires pour lutter contre ce phénomène ;
- d'encourager l'implication des parents dans la vie de l'école notamment par la création d'associations de parents.

Puisque l'on constate qu'un nombre croissant d'enfants poursuivent et finissent avec succès leurs études primaires dans nos écoles communales et afin de leur permettre de continuer leur scolarité au sein de l'entité, nous participerons concrètement à la création d'un établissement d'enseignement secondaire général à pédagogie active à Estaimpuis.

3. Répondre aux attentes en termes d'accueil de la petite enfance

La fréquentation d'un milieu d'accueil de qualité est bénéfique pour le développement des enfants. En amont de l'obligation scolaire, les politiques d'accueil de la petite enfance constituent de formidables opportunités pour lutter contre les inégalités et permettre une émancipation réussie de chaque enfant.

Dans ce cadre, nous continuerons de garantir la qualité des services de la crèche Le Petit Poucet en encourageant la formation continue et l'innovation tout en augmentant sa capacité d'accueil de 41 à 50 enfants. Par ailleurs, nous développerons une série d'initiative en vue d'amplifier les capacités d'accueil et ainsi répondre aux attentes légitimes des parents dans ce domaine.

Nous veillerons en outre à renforcer l'accessibilité de l'accueil extrascolaire en assurant une offre d'accueil et des activités de qualité accessibles à tous, en adaptant les horaires d'accueil parascolaire et extrascolaire afin de répondre aux besoins de l'ensemble des familles et en garantissant le transport des enfants des écoles vers les services extrascolaires.

Enfin, des partenariats pourront être initiés avec l'ONE ou l'IMSTAM afin de promouvoir et inciter à la formation d'accueillantes d'enfants, contribuer à l'organisation d'espaces parents-enfants ou encore pour installer au sein de l'entité une antenne de service de garde pour enfants malades.

4. Permettre un accès à la santé pour tous

Tout comme les Estaimpusiennes et Estaimpusiens qui l'ont placé en troisième position de leurs préoccupations, nous estimons que l'accès à la santé doit être garanti à tous. Outre les initiatives prises aux niveaux de pouvoirs supérieurs, les communes peuvent contribuer de façon propre à cet objectif.

Pour ce faire, nous proposons de prendre une série de mesures visant à renforcer l'offre médicale au sein de l'entité. Mais également multiplier les actions de promotion de la santé et de bien-être des citoyens par l'organisation de journées dédiées à diverses thématiques en lien avec la santé en collaboration avec des professionnels, par l'information et la sensibilisation des habitants aux programmes de promotion de la santé et de dépistage systématique organisé (dépistage diabète, cancer du sein, etc.) ou encore par l'information systématique des personnes qui se présenteront dans les CPAS sur les possibilités de suivi médical (aide médicale urgente, dossier médical global, etc.) via les assistantes sociales.

Il conviendra également d'encourager une pratique de l'exercice physique pour chaque âge (psychomotricité, prévention des chutes, etc.) en promouvant l'utilisation des infrastructures existantes (parcours santé, chemins de promenade, infrastructures sportives de proximité, etc.)

La création de la maison médicale sera étudiée afin de garantir au sein de notre entité l'accessibilité la plus aisée aux acteurs des soins de santé.

5. Développer une politique de l'emploi à long terme

L'emploi est au cœur des priorités citoyennes. Dans un contexte économique et social souvent difficile voire par certains aspects angoissant et où le travail disponible est au fil du temps devenu une denrée se faisant plus rare, la problématique de l'emploi représente sans conteste un défi majeur et délicat à relever. Chacun doit pouvoir avoir accès à un emploi de qualité et épanouissant.

Parmi les moyens d'actions dans ce domaine, nous poursuivrons le développement de synergies entre la commune, le CPAS, la Maison de l'Emploi et les acteurs de la vie économique avec comme objectif la création d'emplois durables de proximité.

Nous soutiendrons le commerce et l'artisanat de proximité en stimulant le dialogue entre les pouvoirs publics et les indépendants, notamment, en vue de déterminer les actions qui pourraient améliorer le dynamisme commercial, en aidant les commerçants à développer leur visibilité sur internet et en faisant la promotion du commerce de proximité par l'organisation d'opérations concrètes de valorisation (Estaim'commerces).

Nous faciliterons la mise en relation des demandeurs d'emploi, des jeunes en apprentissage ou en fin de scolarité et des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale avec les employeurs de la commune ou des communes avoisinantes.

Nous soutiendrons l'émergence d'entreprises d'économie sociale, en tant que vecteur de création d'emplois au bénéfice de tous les publics et valoriserons l'esprit d'entreprendre auprès des adolescents afin de les sensibiliser au monde du travail.

Il conviendra également de faciliter le lancement de jeunes entreprises, leur évitant un premier investissement lourd avec l'objectif de fixer et développer des activités économiques, soutenir la diversification des activités et la création d'emploi sur l'entité. Dans le même ordre d'idée, nous soutiendrons et intensifierons les efforts déployés par l'Impact dans son rôle de maternité d'entreprises.

6. Garantir l'accès au logement en tant que vecteur d'émancipation sociale

Le logement constitue assurément l'un des besoins essentiels les plus élémentaires de tout être humain, au même titre que la nourriture ou l'habillement. Dès lors, le droit au logement a été reconnu comme un droit fondamental de la personne humaine tant au niveau international, national que régional.

L'exercice d'autres droits fondamentaux tels que le droit au travail, le droit à la sécurité sociale, à la protection d'un environnement sain et du droit à de

chacun à l'épanouissement culturel et social est bien souvent illusoire pour celui, qui faute de moyens, habite un logement insalubre ou inadapté.

L'actualité, et malheureusement notre commune n'y échappe pas, nous rappelle très souvent à quel point la crise du logement est importante et qu'une partie grandissante de notre population est dans l'impossibilité d'accéder à ce droit. Les inégalités sociales se marquent également au niveau local.

Le Conseil communal est pleinement conscient des enjeux et de l'importance de la problématique du logement – non seulement pour les ménages les plus démunis, mais également pour les jeunes ménages désireux de vivre dans notre commune ou d'y construire un logement – compte tenu de la pression foncière et du prix fortement à la hausse de l'immobilier.

C'est dans le but d'offrir à tous une qualité de vie décente que l'action du Conseil communal aura notamment pour objectif d'offrir un logement décent à tous.

Pour ce faire, nous nous devons de développer une stratégie communale du logement visant à remettre sur le marché locatif les logements inoccupés, à accroître l'offre de logements et en améliorer la qualité, en prévoyant un certain nombre de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux personnes âgées, en prévoyant des logements à destination des familles nombreuses et recomposées, en développant des projets d'habitat intergénérationnel, en privilégiant les logements modulables adaptables au parcours des familles et en évitant la multiplication des cités monoparentales le tout, en privilégiant une urbanisation raisonnée afin de maintenir le caractère rural de l'entité et en favorisant la densification des « noyaux d'habitat ».

Il importe également de favoriser l'établissement des jeunes dans les villages par une politique de logement active et une politique de logement public ciblant, en particulier, les jeunes ménages ainsi que de veiller à améliorer la mixité sociale dans les quartiers.

Enfin, il y aura lieu de veiller à ce que les programmes de construction et de rénovation de logements intègrent des normes de haute performance énergétique en privilégiant des matériaux au fort pouvoir isolant.

7. Œuvrer à la protection de l'environnement, favoriser une politique climatique ambitieuse et offrir un cadre de vie agréable

Environnement :

La qualité de l'environnement dans lequel vivent les citoyens est un élément essentiel pour leur garantir une vie digne et épanouissante. Ce cadre de vie de qualité doit être une réalité pour tous les Estaimpuisiens.

Par sa proximité avec les citoyens et les forces vives locales ainsi que par ses compétences, la commune est l'autorité publique la plus à même de mener des actions concrètes en faveur du développement durable et de la biodiversité.

Pour cela, il faut que tous les acteurs concernés (citoyens, élus, agents communaux...) se mobilisent. En contact direct avec les habitants, trois domaines sont à traiter en priorités, à savoir la propreté publique, la protection de la nature et de la biodiversité, et la gestion des déchets.

Nous veillerons donc à agir en faveur de la propreté publique notamment en développant, entretenant et embellissant les lieux de vie, en améliorant la qualité de vie dans les quartiers, en encourageant les citoyens à contribuer à la propreté de leur quartier, en luttant efficacement contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages, en investissant dans des dispositifs placés dans les lieux publics pour prendre en flagrant délit les responsables de nuisances, en poursuivant les opérations « Portes et cœur de village » dans le cadre du PCDR ou encore en renforçant la lutte contre les déjections canines.

Par ailleurs, nous veillerons à gérer efficacement les déchets, en maîtrisant au mieux les coûts de cette gestion, en poursuivant le ramassage des encombrants.

En outre, nous nous attacherons à mieux protéger la nature et la biodiversité en élaborant une stratégie communale de promotion de la biodiversité, en améliorant la protection des écosystèmes aquatiques, en stimulant la biodiversité dans les propriétés communales et en organisant un marché de produits issus de l'agriculture ou de l'horticulture locale.

Il conviendra également de mener une politique climatique ambitieuse, notamment en approfondissant le plan d'investissement ambitieux des énergies renouvelables déjà initié pour arriver aux normes édictées par l'Europe, en poursuivant la gestion publique des espaces verts sans utilisation

de pesticides, en soutenant le développement de l'économie circulaire, en favorisant la formation du personnel communal et enseignant pour les sensibiliser à une meilleure gestion du tri des déchets et enfin en investissant dans l'éclairage public « intelligent » et respectueux de l'environnement.

Cadre de vie :

Offrir un cadre de vie agréable à ses habitants est une de nos préoccupations majeures. Sa préservation et son amélioration dépendent de l'implication collective de l'ensemble des acteurs de la commune et ses citoyens.

Cette préoccupation se concrétise par un objectif de propreté du territoire communal et des améliorations de l'entretien du domaine public (voiries, fossés, installation de poubelles publiques...).

Dans le même ordre d'idée, Estaimpuis poursuivra, en outre, le développement de ses actions en faveur de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur de l'ensemble de son patrimoine.

Enfin, Estaimpuis, entité fière de sa ruralité, maintiendra la ruralité en tant que garante de la qualité du cadre de vie et de la spécificité paysagère de l'entité.

8. Proposer une offre diversifiée et accessible à tous en matière de culture, sport et loisirs

Proposer une offre diversifiée et accessible à tous en matière de culture, sport et loisirs fait partie intégrante du projet d'une Entité qui vit. Nos différentes consultations ont révélé que beaucoup de demandes trouvent en réalité déjà réponse dans les services de la commune. Dans ce cadre, mieux informer sur ces thèmes constituera un objectif à ne pas négliger.

Outre le côté divertissement, le sport est reconnu et utilisé comme moyen de lutte contre l'exclusion sociale et facteur d'intégration.

Maintenir à Estaimpuis des installations sportives entretenues, adaptées et suffisantes afin de permettre à tout sportif d'évoluer dans des conditions optimales constitue également l'une de nos priorités tout comme permettre à chacun de nos concitoyens d'avoir accès à la pratique sportive via notamment les « chèques-sport », poursuivre le partenariat avec les associations sportives

et les écoles, encadrer et prôner le sport auprès des seniors ainsi qu'auprès des personnes handicapées.

Favoriser le développement du sport de rue en créant des infrastructures légères et polyvalentes de proximité (skate park, roller, espaces multisports, etc.) en concertation avec les habitants et l'associatif local sera aussi au centre des préoccupations.

Outre le sport, un autre aspect à ne pas négliger est l'accès de tous à la culture. Ceci sera possible grâce à la mise en place d'une offre culturelle locale attractive, diversifiée et de qualité en partenariat avec « Estaim'culture », une culture par tous, au service de tous et accessible à tous avec une attention toute particulière pour nos artistes locaux avec la mise à disposition de la logistique communale. En outre, nous participerons à la création de nouveaux services sollicités par la population, nous soutiendrons les associations locales par une logistique adéquate et des aides sollicitées, nous créerons une salle culturelle polyvalente à Estaimbourg et mettrons en place un service de transport pour faciliter l'accès à la culture.

9. Favoriser la cohésion sociale, la citoyenneté, la démocratie participative

La réduction des inégalités sociales, la cohésion sociale et le vivre-ensemble sont des objectifs prioritaires du Conseil communal. Il nous appartient dès lors de mettre en œuvre des projets progressistes en faveur de ces objectifs.

A cet égard, il nous semble important de :

- Mettre en place un plan de cohésion sociale qui permette de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives (accès à la santé, retisser les liens sociaux, etc.) pour que chaque personne puisse vivre dignement.
- Renforcer les politiques d'intégration sociale en évaluant préventivement l'impact social de toutes les décisions prises par les pouvoirs locaux, en poursuivant le plan pour le bien-être pour tous (*de lutte contre la pauvreté*) et en ciblant les publics prioritaires que sont notamment les enfants, les familles monoparentales et les familles recomposées et nombreuses.
- Soutenir le développement de services locaux de médiation de dettes ou l'encadrement au budget des familles.

- Développer les collaborations entre la commune, le CPAS, la S.L.S.P. « Les Heures Claires » et la zone de police dans le cadre de la lutte contre le logement insalubre et la sécurité au sein et aux abords des logements et d'autres endroits publics.

Face à la crise de confiance, voire même de légitimité envers le modèle de démocratie représentative, l'intérêt des citoyens pour les enjeux communaux ne semble pas faiblir. C'est à ce niveau de pouvoir qu'ils ont le sentiment de pouvoir encore exercer pleinement leur droit à l'expression et leur capacité à se situer dans une dynamique de contestation ou de proposition constructive. Afin de répondre à cette demande de démocratie davantage participative, nous encouragerons l'implication citoyenne par la création de comités de villages qui permettront de donner directement la parole aux citoyens en vue de mener à bien des projets qui leur tiennent à cœur, grâce au développement de budgets participatifs.

10. Améliorer le vivre ensemble en privilégiant les projets intergénérationnels

En plus d'actions ciblées vers les juniors et d'autres vers les aînés, il convient de privilégier des projets intergénérationnels. Favoriser la mixité sociale des citoyens doit toujours rester dans nos esprits dans l'exercice de nos actions.

Pour ce faire, nous proposons de :

- Assurer une place à la jeunesse en encourageant la participation effective des jeunes à la vie communale, en aménageant des terrains de jeux et des espaces verts tout en améliorant et diversifiant l'offre de stages et d'activités ;

- Organiser des permanences destinées aux jeunes en collaboration avec un centre de planning familial où ils pourront s'informer sur toutes les problématiques qui les touchent directement ;

- Poursuivre le développement de la Maison de Jeunes, notamment par sa reconnaissance officielle auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par la

création d'un site internet propre, par la décentralisation d'activités au sein des sept villages en assurant la présence d'un éducateur polyvalent ;

- Créer une section centralisant les offres de « jobs étudiants » sur le site internet de la commune pour mettre en relation les jeunes et les entreprises en collaboration avec la Maison de l'Emploi ;

- Mettre les aînés au cœur de la politique communale en renforçant leur participation à la vie politique locale, en soutenant une politique de transports en commun tenant compte de leurs besoins spécifiques et en leur facilitant l'accès à la culture ;

- Lutter contre l'isolement des aînés, notamment en soutenant des projets d'échanges citoyens et des projets intergénérationnels ;

- Favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des aînés en développant des services d'aide à domicile en collaboration avec des structures dédiées à cet effet ainsi que par la création d'une résidence-services ;

- Renforcer la communication à destination des aînés sur les activités qui les concernent ;

- Permettre aux aînés d'appréhender les nouvelles technologies, utilisation d'internet et des réseaux sociaux ;

- Soutenir la solidarité en multipliant les rencontres et les projets intergénérationnels, notamment, au départ des associations de quartier ou de village ou des maisons de repos pour des échanges d'expériences, pour favoriser le respect mutuel.

- Encourager une politique de mixité du logement qui favorise la cohabitation entre les générations ;

- Favoriser les initiatives, les collaborations et les échanges entre le Conseil des Juniors, le Conseil des Ados, le Conseil des Jeunes et le Conseil des Aînés pour plus de cohésion intergénérationnelle.

11. Mettre en œuvre une politique communale de mobilité efficace

Parce que la politique de mobilité comprend les questions de sécurité, de cohésion sociale, de performance économique et d'attraction touristique, il importe de lui consacrer un chapitre.

Dans ce domaine, nous insisterons surtout pour :

- Développer une politique communale de mobilité efficace et efficiente qui s'inscrira résolument dans la multimodalité, accordera une attention particulière à l'accessibilité des transports en commun et la mobilité douce et associera une politique de stationnement adaptée, le tout en impliquant la population et l'ensemble des acteurs concernés ;
- Poursuivre la diffusion de fascicules qui proposent des itinéraires de promenade orientés mobilité douce et adaptés aux différents publics ;
- Développer des infrastructures et pistes pour les vélos, rénover et baliser les chemins et les petites voiries pour favoriser la mobilité douce ;
- Améliorer encore et toujours la qualité des voiries communales ainsi que leur aménagement à hauteur des espérances citoyennes légitimes et poursuivre la qualité de leur entretien pour renforcer la sécurité de tous les usagers ;
- Développer des zones à vitesse limitée ou des zones piétonnes autour des écoles, dans les zones d'habitat et commerciales ;
- Favoriser un réseau reliant les axes de mobilité douce : le RAVeL, le chemin de halage du canal de l'Espierre, les chemins, les sentiers, les pistes cyclables... et, le cas échéant, participer à la création de chemins pédestres ;
- Empêcher la circulation de véhicules motorisés le long du canal par la mise en place de dispositifs prévus à cet effet ;

- Aménager davantage de places de parking autour du parc d'Estaimbourg afin de solutionner les problèmes de stationnement rencontrés les jours de grande affluence.
- Analyser la nouvelle législation relative à la vie scolaire afin d'examiner l'opportunité de son implantation.

12. Faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap

Tout citoyen a les mêmes droits et les mêmes libertés. Travailler à une pleine inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, c'est leur permettre de participer activement à toutes les facettes de la vie collective. Actuellement, il subsiste encore un grand nombre d'obstacles empêchant les personnes en situation de handicap d'exercer pleinement leurs droits. Face à ce constat, nous plaidons en faveur d'une logique « d'accessibilité universelle » utile à tous les citoyens se traduisant par « l'accès à tout pour tous ». Dans cette optique, nous prendrons les mesures nécessaires afin de :

- Rendre les espaces et les services publics plus accessibles, favoriser aussi l'intégration des enfants à besoins spécifiques et soutenir l'accessibilité à la culture, aux loisirs et au sport ;
- Veiller à ce que les commerces assurent un accès aux personnes en situation de handicap dans le cadre de la délivrance de permis d'exploitation ou dans le cadre d'un dialogue constructif avec les gérants de ces commerces ;
- Concevoir les bâtiments et aménagements publics dans une perspective d'accessibilité universelle de sorte que les personnes en situation de handicap puissent, avec la plus grande autonomie possible, circuler, accéder aux locaux et équipements, utiliser les équipements, se repérer, communiquer,...
- Informer sur la qualité des services publics d'aide à domicile et des plateformes de coordination de soins et d'aide, afin de permettre aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de continuer à vivre chez elles dans les meilleures conditions possibles en offrant un service de mobilité plus accrue aussi le week-end ;

- Veiller à ce que les conditions d'accès des personnes à mobilité réduite soient similaires à celles des personnes valides ;
- Valoriser toute initiative contribuant à l'amélioration de l'image des personnes porteuses de handicap ;
- Améliorer l'accessibilité aux bureaux de vote ;
- Créer une Commission consultative représentative des différentes formes de handicap afin de favoriser une prise de décision efficiente avec et pour les citoyens porteurs de handicap ;
- Développer des formations pour les agents du personnel communal et du CPAS à l'accueil des personnes porteuses de handicap et à la langue des signes ;
- Développer une politique de tolérance zéro en ce qui concerne l'occupation, par des personnes valides, des stationnements réservés aux personnes en situation de handicap.

Conclusion

Voici le programme ambitieux que le Conseil communal s'attèlera à mettre en œuvre au cours de ces six prochaines années en y consacrant le temps, l'énergie et la volonté nécessaires pour y parvenir.

A travers cette déclaration de politique générale, nous nous engageons à œuvrer, tous ensemble, pour conserver ce qui fait la spécificité d'Estaimpuis, entité qui Vit : sa qualité de vie, son caractère rural et sa convivialité.

Ce programme de politique générale, bien que largement étayé, ne se veut pas exhaustif. Il balise les grands axes de la politique qui seront mis en œuvre et ne reprend de fait pas toutes les actions qui seront menées au quotidien pour permettre le mieux vivre de nos concitoyens.

Le Programme Stratégique Transversal nous dotera d'une vision globale des actions à mener déclinée en objectifs stratégiques et opérationnels.

Penser globalement et agir localement en prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles constituera la ligne de conduite des autorités communales estaimpusiennes pour les six années à venir.